

2 M DECO

Société par actions simplifiée

Au capital de 1000 euros

Siège social : 121 Boulevard Irène Joliot Curie – 69200 VENISSIEUX

RCS LYON : 949 082 507

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **EXTRAORDINAIRE DU 01 MARS 2026**

A VENISSIEUX,

A 11 heures

Le président associé unique Monsieur **KHARCHOUFI Amjed** s'est rendu au siège social de la société pour prendre les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social
- Pouvoir

PREMIERE RESOLUTION

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société à compter de ce jour au

***121 Boulevard Irène Joliot Curie
69200 VENISSIEUX***

L'article 4 des statuts est ainsi modifié :

« Article 4 : Siège social

Selon décision du 01/03/2026, le siège de la Société est à :

***121 Boulevard Irène Joliot Curie
69200 VENISSIEUX***

(1) *Il peut être transféré en tout endroit du même département ou dans un département limitrophe, par une simple décision du Président, sous réserve de ratification de cette décision par l'associé unique.*

(2) *Il peut être transféré en tout endroit par décision de l'associé unique. »*

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

POUVOIR

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le présent procès-verbal a été dressé, clos et signé par l'associé unique.

Signature

Monsieur **KHARCHOUFI Amjed**



Amjed KHARCHOUFI (Apr 20, 2026 19:42:48 GMT+2)